

APRC - réunion du CA, 78 rue de Sèvres – 75006 Paris

Présents : Gérard DUBUS, Maryse DUBUS, Josiane ETCHEGARAY, Christian QUINTIN, Brigitte CLAUDE, Christiane PAURD, Jean-Louis WATHY, Christine BOCKAERT, Brigitte TETART, Luc GOURAUD, Jean-Pierre MOUTON.

Absente : Cécile AZARD,

1- Le point sur l'Assemblée Générale

Participants

Des personnes en viennent pas pour des motifs de santé : Alain GAUTHIER, Audrey BERNARD, Gisèle et Yves MOIGNO, Gérard et Anne POUCHAIN.

35 présents.

2 – Nouvelles adhésions

5 acceptations par le CA, sous réserve du paiement de leur cotisation.

3 – Des contacts à ne pas oublier

Un avocat parisien a pris contact avec nous. Il intervient pour des litiges financiers, particulièrement les dons et les héritages, avec des institutions religieuses. Il travaille à mettre sur pied une équipe d'avocats traitant de différents sujets concernant des dossiers d'abus dans l'Eglise : emprise, abus sexuels, de pouvoir, en lien avec les commissions nationales.

4 – Au sujet des démarches d'accompagnement juridique

le Conseil d'Administration de l'APRC a validé la prise en charge de deux dossiers urgents pour un départ en CRA.

Le CA a pris connaissance du bilan juridique envoyé par Joseph Auvinet sur les affaires et les négociations en cours

Les anciens FMRI essaient de se regrouper pour traiter leur dossier.

Pour les périodes à l'étranger : (rappel) les personnes devraient être averties avant le départ à

l'étranger des conditions dans lesquelles on cotisera pour elles tant pour la maladie que pour la vieillesse.

5 - Avis du Conseil d'État

A propos du Conseil d'État : l'article 1.23 du règlement intérieur de la CAVIMAC est bien entaché d'illégalité (décision de 2011), mais c'est au juge judiciaire de dire si cette mesure doit être exécutée.

6 – la journée de l'AVREF

Brigitte TETART va représenter l'APRC à la journée de l'AVREF, le 6 avril prochain.

Le président

Le secrétaire

Jean-Pierre MOUTON

Luc GOURAUD